

A RAYONS OUVERTS

2^e année, n^o 5

HIVER 1989
JANVIER - MARS

ISSN 0835-8672

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Éditorial

UNE NOUVELLE LOI ET UNE RESPONSABILITÉ ACCRUÉ ET PARTAGÉE

La nouvelle Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec qu'a adoptée l'Assemblée nationale, le 3 novembre 1988, si elle ne modifie pas les mandats fondamentaux de l'institution, lui transfère par contre des responsabilités largement accrues et partagées entre gestionnaires et administrateurs, c'est-à-dire entre le personnel même et les membres du conseil d'administration qui seront nommés.

Comme le disait la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, au moment de proposer à l'Assemblée nationale l'adoption de cette loi, «*la participation de partenaires du milieu du réseau documentaire: éditeurs, écrivains, chercheurs, universitaires, à un tel conseil d'administration permettra en effet à l'institution de profiter de l'expérience et aussi de la représentativité de chacun dans la détermination de ses priorités d'action.*»

Par ailleurs, la prise en charge directe de la gestion courante de la Bibliothèque entraînera, dès l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} avril prochain, un accroissement significatif des responsabilités, actuellement partagées avec le ministère des Affaires culturelles et parfois même entièrement assumées

Sommaire

<i>Une nouvelle loi et une responsabilité accrue et partagée.....</i>	Georges Cartier
<i>Acquisitions récentes.....</i>	Jacques Prince
<i>De l'écrit à l'image.....</i>	Michel Biron
<i>Le fichier d'autorité.....</i>	Lise Lavigne
<i>Savoir lire le livre-objet.....</i>	Joseph Blonde

par d'autres unités administratives. Se préparant à devenir un organisme gouvernemental, la BNQ a identifié dans sa planification à très court terme, treize dossiers prioritaires, dont la plupart sont de nature administrative, sans compter un nombre aussi élevé d'autres dossiers majeurs qu'il faudra traiter dès les premiers mois de l'accession de la Bibliothèque à un statut corporatif.

Pour illustrer cette «mutation», on peut citer à titre d'exemples parmi ces dossiers: l'élaboration d'une structure budgétaire spécifique, le choix d'un système budgétaire et comptable automatisé, l'identification des opérations bancaires qui auront cours et le choix des institutions financières avec lesquelles traitera la corporation, la prise en charge des postes et messageries, service actuellement fourni par le mi-

nistère des Approvisionnements et services, l'élaboration des règlements de régie interne et des règles de fonctionnement du conseil d'administration, la révision des ententes et contrats à renouveler dans un contexte corporatif, la tarification des produits et services de la Bibliothèque, etc.

Cette simple énumération, qui est loin d'être exhaustive, permet de constater que l'entrée en vigueur d'une loi, dont la préparation et les étapes à franchir ont été le plus souvent fort longues, ne marque pourtant pas la fin, mais bien plutôt le début des activités et des responsabilités nouvelles qu'elle définit et encadre. Et c'est dans sa mise en application que se vérifieront son bien-fondé et sa valeur.

suite à la page 2



suite de la page 1

Personnellement, je considère que la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, sanctionnée le 10 novembre 1988, confère à cette institution tous les pouvoirs requis et propres à assurer son dynamisme et son plein développement; en même temps je demeure profondément convaincu que les résultats qui seront atteints au cours des prochaines années découleront non pas seulement d'une loi et d'un nouveau statut, mais aussi et avant tout de la qualité et du travail des femmes et des hommes qui siégeront au conseil d'administration et de celles et ceux qui formeront l'effectif de la BNQ, chacun plus que jamais motivé par le nouveau défi que nous apportera, le 1^{er} avril prochain, l'entrée en vigueur de la loi. □

Georges Cartier
Directeur général

Quelques semaines encore...

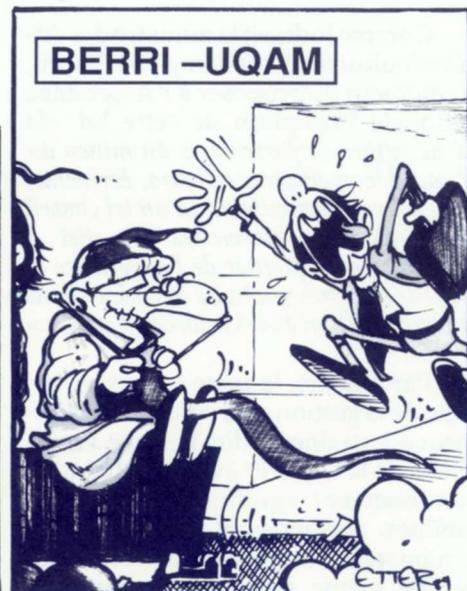
L'exposition «Le Théâtre au Québec 1825-1980» est présentée à la BNQ, 1700, rue Saint-Denis, jusqu'au 4 mars prochain. On peut aussi se procurer le livre portant le même titre, publié en coédition avec VLB Éditeur et La Société d'histoire du théâtre du Québec en librairie au prix de 19,95 \$.



Le directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec, Monsieur Georges Cartier, a reçu, en octobre dernier, un doctorat honorifique de l'Université de Moncton, pour sa contribution significative au domaine des bibliothèques et de la littérature. C'est dans le cadre des fêtes du 25^e anniversaire de l'Université de Moncton qu'avait lieu cette cérémonie de remise de doctorats. Monsieur Cartier (à gauche) a reçu un doctorat honoris causa ès Lettres, en compagnie (de gauche à droite) du gouverneur général du Canada, Madame Jeanne Sauvé, de Madame Mary Eileen Travis, de la St. John Regional Library, Nouveau-Brunswick, et du juge de la Cour suprême du Canada, Monsieur Antonio Lamer. Félicitations à Monsieur Cartier pour cet honneur qui rejaillit sur l'institution qu'il dirige. Madame Sauvé présidait à cette occasion l'inauguration de la bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton.

Si tous les livres de la B.N.Q. étaient rangés sur une seule ligne ...

... ils couvriraient le réseau du métro de Montréal, soit 30 Km .



Réalisation : Michel Etter

ACQUISITIONS RÉCENTES

Fonds Madeleine-Ouellette-Michalska (Mss-429)

Cet automne, la BNQ a eu l'occasion d'amorcer l'acquisition du fonds Madeleine-Ouellette-Michalska. Ce fonds reflète bien les engagements multiples de cette auteure. Rappelons que celle-ci a été longtemps journaliste et critique littéraire pour le compte de Radio-Canada, *Perspective*, *L'Actualité*, *Le Devoir*, *Châtelaine* et qu'elle a aussi publié ses textes dans plusieurs revues culturelles. Elle a enseigné dans diverses institutions dont l'Université de Montréal, l'Université d'Albuquerque (É.-U.) et l'Institut de technologie de l'éducation de Constantine (Algérie). En 1965, elle a refusé la Médaille du Lieutenant-gouverneur, mais a accepté en 1982, le Prix du Gouverneur général, afin de verser cette bourse à des organismes ethniques et politiques. En 1984, elle a reçu le Prix Molson de l'Académie canadienne-française et elle est devenue membre de ce groupe l'année suivante.



On trouvera dans ce premier lot de documents les manuscrits de la plupart de ses œuvres publiées: *La Termitière* (1975), *La Femme de sable* (1979), *Le Plat de lentilles* (1979), *L'Échappée des discours de l'œil* (1981), *Entre le souffle et l'aine* (1981), *La Maison Trestler* (1984), *La Danse de l'amante* (1987), *L'Amour de la carte postale* (1987). De nombreux inédits, des textes d'émissions radio-

phoniques, des pièces relatives à son œuvre, des enregistrements sonores complètent cet ensemble qui compte 1,62 mètres linéaires de documents datant de 1934 à 1988. Des restrictions à la consultation existent actuellement pour une partie de sa correspondance et de son journal intime.

Addition au fonds Albéric-Bourgeois (D.S.-26)

La Bibliothèque a reçu de Madame Pierrette Prévost sept caricatures originales d'Albéric Bourgeois ainsi que quelques manuscrits et imprimés le



concernant. Ce journaliste-caricaturiste a vécu de 1876 à 1962. Pendant plus de cinquante ans, il a réalisé, principalement dans le journal *La Presse*, des milliers de caricatures illustrant les événements de son temps. La Bibliothèque possède depuis 1977 un riche fonds de 18 m où sont conservés la plupart des œuvres et des documents liés à la carrière de cet humoriste fort doué.

Ajout important au fonds de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF) (Mss-179)

Aux 61 cm de documents conservés par la Bibliothèque depuis la dissolution de l'ACBLF en 1973 s'ajoute la totalité des documents que possédait encore l'ASTED sur cette association dont elle est issue. Ce fonds, qui occupe maintenant dix-huit mètres de rayonnement est certainement l'une

des sources majeures d'information pour retracer l'histoire récente de la bibliothéconomie, de l'édition et de l'éducation au Québec.

Le fonds contient l'ensemble des documents générés successivement par l'Association canadienne des bibliothèques d'institutions (catholiques) ou ACBI fondée en 1943, l'Association canadienne des bibliothèques catholiques ou ACBC, qui a œuvré de 1945 à 1948 et de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (le sigle ACBLF a été substitué vers 1960 aux initiales ACBF utilisées antérieurement). Cet organisme aux appellations changeantes s'est donné de nombreux objectifs dont voici quelques exemples: promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, y implanter des normes; collaborer à l'élaboration et à l'amélioration des programmes de formation de personnel; publier une revue et des rapports concernant l'Association, les bibliothèques, leurs activités et leurs contacts avec les domaines connexes; inspirer la législation en matière de bibliothèque.

Pendant 30 ans, cette association à but non lucratif a réussi à réunir la majorité des bibliothécaires francophones du Canada français. Le fonds témoigne des nombreuses activités réalisées grâce à ce regroupement. Parmi les principaux éléments, on remarque une grande quantité de procès-verbaux de comités et de groupes de travail, des rapports, de la correspondance, des dossiers de congrès et de journées d'étude, des comptes rendus d'événements sociaux et de conférences, des mémoires, les dossiers des sections régionales ou spécialisées, etc.

Ce fonds, tout comme celui de Madeleine Ouellette-Michalska, a été traité sommairement, et une liste des documents est disponible pour en faciliter la consultation. □

Jacques Prince
Service du développement
des collections

DE L'ÉCRIT À L'IMAGE

De tous les types de documents que l'on rencontre dans les bibliothèques, les documents iconographiques demeurent encore aujourd'hui ceux dont on parle le moins. En effet, il existe peu de bibliothèques où l'on en retrouve des collections bien organisées et inventoriées. Pourtant, ce type de documents obtient de plus en plus la faveur des chercheurs. S'il fut un temps où la recherche se faisait surtout à partir de sources textuelles, il en est autrement aujourd'hui. Les chercheurs ont découvert dans les documents iconographiques de nouveaux sujets de renseignements, comme l'évolution des mentalités ou des préoccupations collectives. C'est pourquoi ces documents ont acquis une valeur indéniable pour la recherche.

C'est Edwin Panofsky qui a défini pour la première fois le concept d'iconographie. Il s'aperçut que le sujet d'une œuvre d'art, aussi bien que le style de l'œuvre pouvait faire l'objet d'une étude. L'œuvre d'art devient ainsi une source d'information non seulement pour l'historien d'art, mais aussi pour d'autres spécialistes des sciences humaines intéressés par certains éléments du sujet révélateurs d'idées ou d'informations historiques. Il donna à cette méthode d'interprétation le nom «d'iconographie». Si le terme «iconographie» a été associé à ses débuts aux œuvres d'art, la situation a évolué avec le temps de sorte qu'aujourd'hui, on l'applique aussi bien aux affiches, aux cartes postales ou aux caricatures, qu'à la peinture ou à la gravure.

Parmi les documents iconographiques que possède la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), la collection des affiches demeure certainement une des plus intéressantes. Elle compte aujourd'hui plus de 7 500 affiches dont 4 500 titres différents.

Les débuts de l'affiche

L'ancêtre de l'affiche est le placard typographique. Constitué d'une feuille de papier imprimé d'un seul côté, il fut abondamment utilisé par les autorités

civiles et religieuses pour faire connaître les directives et les règlements à la population au XVIII^e siècle, ces placards se présentaient bien sobrement, sans ornementation, et ressemblaient à une page de livre. Nous retrouvons plusieurs exemples de ces placards dans les collections des livres rares et anciens de la BNQ, tel cet avis électoral émis lors de la première élection générale, en juin 1792, dans la ville et le comté de Québec (illustration n^o 1). On remarque l'allure dépouillée de ce placard où seule la typographie du titre et de la première lettre du texte diffère de l'ensemble.

Avis aux Canadiens:

EN conséquence de la Proclamation de son Excellence le Lieutenant Gouverneur en date du septième jour de Mai courant, la ville de Québec a acquis le droit de choisir quatre représentants—il parait convenu entre les commerçants Anglois que la représentation appartient à eux seuls—dans les papiers publics et par des émissions nous voyons ces Messieurs briguer conjointement les suffrages—dans cette élection concertée leur grande LIBÉRALITÉ pour les Canadiens se montre dans tout son jour: cela on peut préjuger les avantages, que leur prépondérance (s'ils l'obtiennent) dans l'Assemblée, promet à nos loix fondamentales— Cette nouvelle démarche, dans une ville où les Canadiens ont une majorité décidée, doit fixer notre attention—les uns sur nos gardes,—que nos suffrages ne précèdent pas la réflexion—notre bonheur et l'assurance de nos propriétés dépendent d'un bon choix—des gens que le moindre revers peut éloigner de notre province n'ont aucun droit d'y prétendre—les personnes de propriétés, de poids et de caractère parmi nous d'avaient recourir nos votes, pour répondre des actions de nos représentants il faut que leurs intérêts soient tellement liés aux nôtres qu'ils ne puissent nous porter un coup sans qu'il retombe sur eux—notre ville ne manque pas de citoyens de cette description: notre province en abonde—les Canadiens des villes et des campagnes doivent y penser murement—de cette première Assemblée peut dépendre tout notre bien ou tout notre mal—Que les brigues et les cabales n'influent pas sur nos suffrages—Si quelques uns de nous ont été surpris par pareilles intrigues, qu'ils ne pensent pas que leur parole soit liée pour cela: leur plus fort engagement est pour leur confiance et pour leur patrie—dans l'espoir que la sagesse et la candeur de cet avis feront leur effet sur les cœurs vertueux d'un peuple fidèle à son roy on propose pour représentants du Comté et de la ville de Québec

Pour le Comté—	Messieurs,	A. JUCHÉREAU DUCHESNAY,
		LOUIS DE SALABERRY.
Pour la Basse Ville		JOHN LEE'S,
		JEAN BAILLARGE' Pere.
Pour la Haute Ville		G. E. TASCHEAU,
		BERTHELOT DARTIGNY.

Ces Messieurs feront reconnoissants de la confiance que leurs compatriotes placent en eux, et se feront un devoir inviolable d'y répondre.

Illustration n^o 1

Au cours du XIX^e siècle, l'apparence des placards commence petit à petit à changer à mesure que les techniques de la typographie se développent. C'est alors que l'on y voit apparaître des éléments de décoration comme des armoiries royales, des fleurs ou des bordures décoratives. On commence aussi à jouer avec les différentes sortes de caractères. Ainsi, pour mettre en évidence certains passages du texte, on utilise le caractère gras.

Peu à peu, l'élément décoratif s'affirme. Dans la deuxième moitié du

XIX^e siècle, il n'est pas rare de voir un placard accompagné d'une gravure, comme le montre cette magnifique annonce de la grande exposition agricole et industrielle de Montréal de 1884. Le tiers de cette affiche est occupé par une gravure représentant le Crystal Palace, édifice détruit en 1896 (illustration n^o 2). Ce document illustre bien le passage du placard à l'affiche où l'illus-



1874 **GRANDE** **1878**

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

De La PUISSANCE

SOUS LE PATRONAGE DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

CITÉ DE MONTREAL

5 SEPTEMBRE AU 13 SEPTEMBRE

\$25,000.00

OFFERTS EN PRIX!

ET DEVERS AUTRES ANNONCÉS

S. C. STEVENSON. G. P. O. LECLERE.

Illustration n^o 2

tration fait nettement partie du message. Dans certains cas, on voit même l'illustration supplanter carrément l'écriture comme dans cette très rare affiche de 1876 qui représente deux acrobates québécois, Pierre Delorme et Charles Leroux (illustration n^o 3). Cette affiche sous forme de gravure serait l'œuvre d'André Leroux, élève d'Henri Julien.

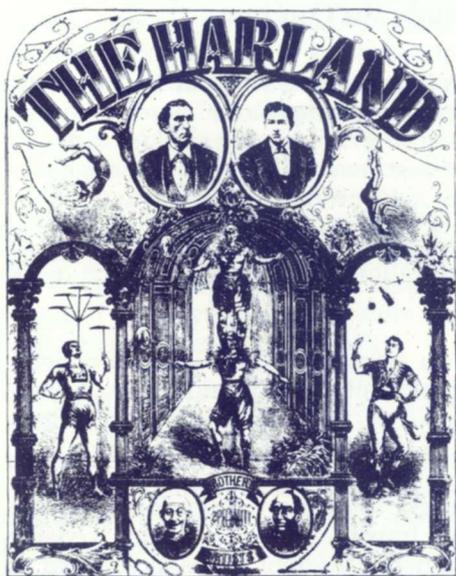


Illustration n° 3

À cette même époque, les messages véhiculés par le placard commencent à émaner d'autres sources que des autorités civiles ou religieuses. En effet, on se sert aussi de ce moyen de communication pour annoncer des spectacles ou des événements à caractère social ou commercial. Les théâtres utilisent abondamment le placard pour annoncer les pièces qu'ils mettent à l'affiche. On y retrouve non seulement le titre de la pièce, mais aussi le nom des comédiens, les pièces musicales exécutées durant la représentation, et même le prix des billets. Ainsi, le 17 juin 1864, le Théâtre Royal donnait une représentation de Labiche intitulée «Le Voyage de M. Perrichon». On pouvait assister au spectacle pour la modique somme de 25 cents, à la condition de prendre place au parterre. Des loges particulières étaient également disponibles au prix de 3 \$.

L'affiche illustrée

On situe habituellement la naissance de l'affiche illustrée en 1869. C'est à la France que revient le mérite d'avoir lancé ce nouvel art de la rue lorsque Jules Chéret commença à

dessiner sur la pierre lithographique des annonces de théâtre en images. Alphonse Mucha et Henri de Toulouse-Lautrec se joignirent bientôt à ce premier artisan de l'affiche et donnèrent une impulsion nouvelle à cet art qui devint très répandu en Europe à la fin du XIX^e siècle.

Contrairement à l'Europe, le Canada a produit peu d'affiches illustrées au cours du XIX^e siècle. Il faut attendre le XX^e siècle pour assister à son essor. En effet, c'est avec la Première Guerre mondiale qu'on voit apparaître les premières belles affiches illustrées. Elles ont pour principal promoteur les gouvernements, qui voient dans ce mode d'expression un bon moyen de propagande pour inciter les gens à s'enrôler ou à souscrire aux Bons de la Victoire. La période des deux guerres fut très profitable pour les affichistes canadiens. Seulement pour la Deuxième Guerre, pas moins de cinq cents affiches différentes furent imprimées. Le procédé le plus utilisé pour ces affiches est la lithographie. Les thèmes exploités sont tantôt la peur de l'invasion, tantôt la culpabilité, tantôt le patrio-

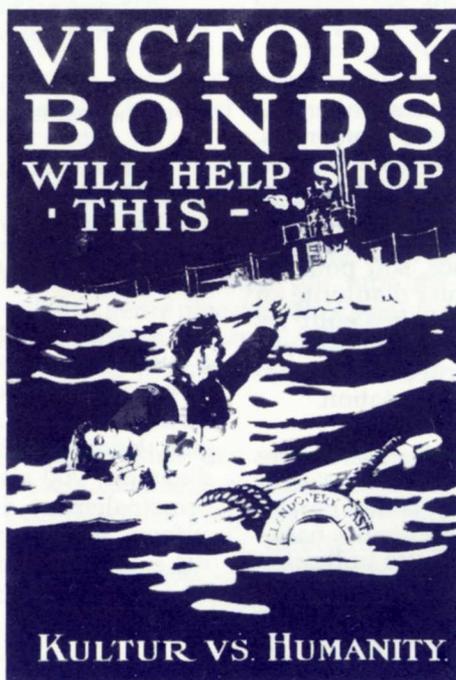


Illustration n° 4

tisme ou le courage. La Bibliothèque nationale conserve près d'une centaine de ces affiches. La plupart d'entre elles incitent les gens à souscrire à l'achat des Bons de la Victoire, comme en témoigne cette affiche où le courage d'un soldat canadien est mis à l'honneur lors du naufrage du Llandovery Castle. Ce bateau marchand anglais servait d'hôpital pour les soldats canadiens lorsqu'il fut coulé le 27 juin 1918 (illustration n° 4).

La période des deux guerres passée, on assiste à une baisse de la production de l'affiche. La fin de la guerre va en effet priver les affichistes de leur principale source de financement. Aussi, ces derniers délaissent-ils peu à peu ce moyen de communication au profit de nouveaux canaux d'information comme la télévision qui fait bientôt son apparition. Il faut attendre les années soixante avec les mouvements de la contre-culture pour voir réapparaître l'affiche qui, depuis lors, n'a cessé de se développer. Aujourd'hui, il ne se passe pas un événement culturel, commercial ou sportif sans qu'une affiche soit produite pour en témoigner. C'est ainsi qu'on retrouve dans les collections de la Bibliothèque des affiches annonçant l'Exposition universelle de 1967, les Olympiades de 1976, les Floralies internationales de 1980, aussi bien que la collection complète des affiches du Théâtre du Nouveau Monde ou l'affiche de l'exposition Léonard de Vinci présentée au Musée des Beaux-Arts à l'été 1987.

Dans une civilisation où la communication visuelle a acquis une importance aussi grande que la communication écrite, l'affiche demeure toujours très vivante et elle fait maintenant partie de notre patrimoine. □

Michel Biron
Service à la clientèle

LE FICHER D'AUTORITÉ

ou le Who's who des personnes, des collectivités et autres vedettes représentées dans la collection de la Bibliothèque nationale du Québec.

La réalité qu'est le fichier d'autorité n'est pas nouvelle cependant l'automatisation des services de traitement lui a valu une revalorisation de son rôle, une redéfinition de son contenu, une désignation nouvelle, enfin un *new look* ou plutôt une nouvelle légitimité! Cet article se veut un résumé des caractéristiques communes à tout fichier d'autorité et de celles propres à celui de la BNQ.

Définition

Théoriquement, comme son nom l'indique, le fichier constitue l'autorité qui gouverne la forme des vedettes (noms de personnes, de collectivités, de collectifs et de lieux, titres uniformes et parfois des sujets) qui servent au repérage des documents dans un catalogue ou dans une banque de données. Concrètement, le fichier d'autorité est l'ensemble des dossiers ou notices d'autorité émanant d'une bibliothèque nationale, universitaire ou autre, ou encore d'un réseau de bibliothèques sur support informatique ou traditionnel. Accessible aux abonnés du serveur UTLAS depuis 1986 et disponible sur microfiches, le fichier d'autorité de la BNQ pourra être mis en diffusion dans un avenir prochain.

Rôle

À l'heure de la rationalisation et de l'automatisation, les fichiers d'autorité servent principalement les objectifs suivants:

- 1^o répondre aux exigences de cohérence des catalogues traditionnels aussi bien que de ceux issus du traitement automatisé en attribuant à chaque vedette (personnes, collectivités, etc.) une forme unique qui doit se retrouver dans toutes les notices bibliographiques et catalographiques qui y sont reliées. La manipulation automatique des données bibliographiques et catalographiques, soit pour en extraire divers produits de référence, soit pour les mettre à jour, a intensifié le rôle du fichier d'autorité en l'utilisant pour permettre les liens nécessaires entre les clés d'accès et les documents; le fichier d'autorité de la BNQ en est un exemple puisque la structure de notre système informatique est à l'origine de sa création.
- 2^o réduire au minimum pour les bibliothèques et les centres de documentation, la création locale de vedettes d'accès par la récupération des notices d'autorité établies par des institutions spécialisées comme les bibliothèques nationales ou les réseaux de bibliothèques. Cette utilisation des fichiers d'autorité favorise à la fois la rationalisation des opérations de traitement en cours dans la plupart des services de traitement, le partage de la création des notices catalographiques et la compatibilité des banques de données. De plus, à titre de bibliothèque nationale, la BNQ assure, par son fichier d'autorité qui inclut nécessairement tous les auteurs québécois, sa contribution au

contrôle bibliographique universel dont le fichier des auteurs nationaux est une composante.

Contenu

Le dossier ou la notice d'autorité contient tous les éléments liés à l'identification d'une vedette qui sert de clé d'accès à savoir:

- la forme unique ou normalisée que les catalogueurs établissent en conformité avec des normes nationales ou internationales; la BNQ utilise, à cette fin, la deuxième édition des *Règles de catalogage anglo-américaines*;
- les variantes ou autres désignations (pseudonymes, nom de femme mariée, translittération pour les vedettes libellées dans un alphabet différent, noms successifs d'un organisme gouvernemental, etc.) que les catalogueurs découvrent au cours du traitement d'un document ou dans les ouvrages de référence. Osant parodier Shakespeare, les catalogueurs devant un nouvel auteur reprennent l'interrogation de Juliette:

*«Qu'y a-t-il dans un nom? Ce que l'on appelle une rose.
Avec tout autre nom serait aussi suave».*

Ils ne cherchent pas à prouver que l'auteur aurait plus de charme sous une autre appellation mais plutôt à s'assurer qu'il ne se dissimule pas sous un autre nom;

- la mention des renvois qui conduisent à la forme unique ou normalisée;
- un historique abrégé de l'organisme ou de l'institution s'il y a lieu;
- les sources et les autres mentions pertinentes qui ont conduit à l'établissement de la forme unique.

Il est à noter que la BNQ établit des dossiers ou notices d'autorité pour les catégories suivantes: noms de personnes, de collectivités, de collections et de lieux ainsi que pour les titres uniformes. Le fichier d'autorité de la BNQ compte, à ce jour, quelque 126 000 dossiers et s'accroît au rythme d'environ 700 nouveaux dossiers chaque mois en raison principalement du dépôt légal qui détecte les nouveaux auteurs. Notre ambition est de maintenir un fichier d'autorité exhaustif quant aux auteurs québécois et d'en partager les bénéfices avec la communauté de l'information documentaire. □

Lise Lavigne

Service du traitement descriptif des documents

SAVOIR LIRE LE LIVRE-OBJET

De la grosse brique au mince recueil en passant par le manuel scolaire, le livre de poche, le livre à colorier, le livre sous toutes ses apparences constitue sans doute l'un des objets les plus reconnaissables de notre univers: forme rectangulaire, pages à tourner, textes linéaires, contenu à découvrir selon le temps et la disposition du lecteur. Objet privilégié par les collectionneurs qui lui accordent un traitement respectueux, il est devenu de nos jours un bien de consommation à recycler.

L'écart entre l'importance culturelle du livre et la banalité de sa forme a stimulé certains artistes. Outre les éléments décoratifs et les illustrations destinées à rehausser le contenu, ceux-ci apportent des modifications au corps du livre: couvertures, reliures, emboîtages, afin que l'enveloppe extérieure soit digne de ce qu'elle contient. À la Réserve de la Bibliothèque nationale du Québec, les livres anciens enrichis de gravures et recouverts de cuirs estampillés voisinent avec les beaux livres illustrés du vingtième siècle, en particulier les «livres d'artistes» édités au Québec. Issu d'une collaboration entre l'écrivain et l'artiste, le livre d'artiste réunit un texte littéraire, souvent une poésie, et des estampes originales. En général, toutes les étapes de la production d'un livre d'artiste, typographie, impression des estampes, construction d'un emboîtement, etc., sont réalisées à la main.

En Europe et ailleurs, l'expression «livre d'artiste» désigne une création où le livre n'est qu'un point de référence pour une recherche conceptuelle menant souvent aux antipodes du beau livre illustré. Livre renouvelé, dont l'apparence transmet une partie essentielle du thème abordé par l'artiste, le nouveau livre d'artiste se rapproche du livre-objet. Ce n'est plus nécessairement un projet de collaboration mais plutôt une prise en charge des artistes qui visent à établir une communication sans intermédiaire par le biais d'un livre refaçonné. Le vieil adage qui nous conseille de ne pas juger selon les apparences ne s'applique pas à des livres d'artistes déposés par ailleurs en

plus grand nombre à la BNQ depuis quelques années. Cette tendance à renouveler la recherche sur le concept du livre fait naître des ouvrages d'une étonnante originalité. L'orientation vers le livre-objet qu'adoptent certains artistes a été soulignée par Claudette Hould dans son introduction à la section des livres d'artistes de l'exposition «Regards sur les collections de la BNQ».

Michelle Héon, dans son ouvrage *Mémoire de Sethi Premier*, a misé sur du papier fait à la main, d'une texture rugueuse, en couleurs foncées, pour soutenir un discours visuel ainsi qu'une communication purement tactile, dépourvue de mots. L'abandon complet de l'écrit est une démarche qui peut cependant paraître radicale, malgré le rôle souvent accessoire du texte dans les nouveaux livres d'artistes et livres-objets.

Karen Trask a griffonné quelques phrases éclairantes à la surface de son œuvre, *Le poids des mots/Between hands*, qui s'inspire du geste des mains croisées que l'on retrouve parfois dans les représentations de femmes (La Joconde de De Vinci par exemple). Elle a sculpté son livre en forme de torse féminin, ce qui le rapproche beaucoup plus d'un bas-relief que d'un livre traditionnel.

Dans *Des mêmes auteurs*, ouvrage qui date des années soixante-dix, Yrénée Bélanger et Guy Pressault se sont amusés à remplir un tube métallique, genre pâte dentifrice, avec des petites lettres en pâte alimentaire. Au lecteur de composer un texte approprié!

L'inclusion des supports audiovisuels, comme les enregistrements sur cassette et les programmes informatiques sur disquette, caractérise l'approche polyvalente de quelques artistes du livre. *La Société de Conservation du Présent*, raison sociale d'un groupe d'artistes, a eu recours à ces différents médias dans la réalisation d'une œuvre qui rend hommage à Marcel Duchamp. *Le Réticule tue* de Françoise Lavoie

prend la forme d'un sac à main qui renferme un lecteur de cassette contenant entre autres un texte enregistré sur cassette par Clémence Desrochers.

L'aménagement prévu à la bibliothèque pour accommoder les livres ne convient pas toujours aux livres d'artistes multiformes. Ceux-ci soulèvent des problèmes de conservation en raison de la forme plastique ou de la diversité des matériaux de composition employés. De plus, l'établissement des normes d'acquisition et de classement se heurte au caractère abstrait qu'incarne ce mode d'expression. Inclassable, contestataire, déroutant, impénétrable: le livre-objet ne se prête pas au rangement ordonné. D'ailleurs, la diffusion des livres-objets en bibliothèque suppose que les lecteurs aient un accès qui leur permette de toucher et de manipuler les ouvrages à volonté, sinon, la consultation directe envisagée par les artistes est compromise.

En dépit de l'inconfort de ces livres, les bibliothécaires doivent résister à la tentation de cacher la plupart au fond des magasins, ou bien de céder carrément le terrain aux musées. Heureusement, l'intérêt engendré pendant les expositions et la demande suscitée par la publication de l'excellent *Répertoire des livres d'artistes au Québec 1900-1980* ont révélé l'importance de cette activité artistique.

Le mandat de la BNQ favorise le développement des collections de livres d'artistes et de livres-objets de toute nature. L'ouverture d'esprit et le développement de relations avec des artistes qui expérimentent sur le livre devraient nous assurer que notre collection inclut toutes les voies de l'imagination. La production québécoise de livres d'artistes et de livres-objets, si marginale soit-elle, constitue une invitation à la lecture et à la consultation, au même titre que l'ensemble de l'édition courante. □

Joseph Blonde
Service à la clientèle

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTRÉAL (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2^e classe
Entregistrement 1503

Comité de rédaction

Président:
Claude Fournier

Secrétaire du comité:
Van Khoa Nguyen

Membres:
Louis Bélanger, Monique Desrochers,
Geneviève Dubuc, Gilles Gallichan,
Louise Tessier

Secrétaire à la rédaction,
Composition et montage,
Abonnements:
Louise Lecavalier

Photographie:
Jacques King

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal - 4^e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0835-8672

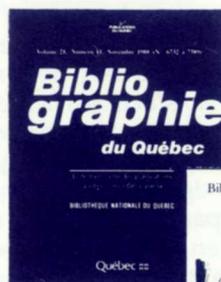
Reproduction autorisée des textes sur demande avec mention de l'auteur et de la source. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

A rayons ouverts est publié trimestriellement et distribué gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande. On peut se le procurer en adressant sa demande à:
Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

LES RÉPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC

Liste mensuelle des documents publiés au Québec acquis principalement par dépôt légal (livres, brochures, publications en série, microformes, musique imprimée et documents cartographiques).



Pour les numéros parus depuis janvier 1983, s'adresser à:
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5
Tél.: (418) 643-5150

Pour l'abonnement courant dont le prix est de 100 \$, s'adresser à:
Les Éditions Transmo
Service à la clientèle - Abonnements
404, boulevard Décarie
Ville Saint-Laurent (Québec)
H4L 5G1
Tél.: (514) 748-5100

BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC, 1821-1967

Contient une description établie «livre en main» des livres et brochures du secteur privé de cette période. 20 tomes de 1 000 titres chacun parus à ce jour. Chaque tome: 40 \$

CATALOGUE COLLECTIF DES IMPRESSIONS QUÉBÉCOISES, 1764-1820

Décrit 1 115 titres soit 90 % de l'imprimé québécois de cette période et indique leur localisation dans les grandes bibliothèques québécoises incluant la BNQ: 40 \$

Les deux derniers titres disponibles dans les librairies des Publications du Québec ou par commande postale:

Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5